

Au vu des destruction à Gaza, un nouveau type de crime contre l'humanité émerge : le domicide

vendredi 5 janvier 2024, par [AHITUV Netta](#) (Date de rédaction antérieure : 4 janvier 2024).

Les observateurs de la féroce campagne de bombardements israélienne à Gaza invoquent le terme de « domicide ». La destruction délibérée et systématique d'habitations et d'infrastructures de base sera-t-elle bientôt définie juridiquement comme un crime contre l'humanité ?

10 000 bâtiments dans la bande de Gaza ont été entièrement détruits depuis le début de la guerre. En sept semaines, Israël a semé plus de destructions qu'à Alep en trois ans. Il y a maintenant ceux qui veulent accuser Tsahal d'un nouveau type de crime contre l'humanité : la destruction d'un environnement résidentiel. Credit : Adel Hana/AP

À la fin des années 1930, le juriste juif Raphael Lemkin a fui l'Europe saturée d'antisémitisme pour les États-Unis où, à l'Université de Yale, il a commencé à étudier des cas de l'histoire de l'humanité dans lesquels une population a consciemment dirigé la destruction d'une autre population. C'est ainsi que le concept de « génocide » est apparu dans le monde. L'accolement des mots latins [sic] Genos (peuple) et Cide (tuerie).

Un nouveau concept et un nouveau terme liés à la guerre pourraient désormais figurer sur la liste des crimes contre l'humanité. Le « domicide » (« domestic » ou « domicile », plus « cide ») désigne la destruction délibérée et systématique d'habitations et d'infrastructures de base de manière à les rendre inhabitables. Ce terme a été mentionné à plusieurs reprises lors de conférences universitaires, d'auditions organisées par des organisations internationales et dans les médias. Selon des universitaires et d'autres observateurs, Israël exerce une destruction dévastatrice sur Gaza et ses habitants et, à ce titre, se rend coupable de crimes contre l'humanité.

D'après le rapport de la Commission européenne sur la situation des droits de l'homme dans la bande de Gaza, la destruction systématique des habitations et des infrastructures de base, qui les rend inhabitables, est un crime de guerre.

Selon un rapport d'enquête publié la semaine dernière par [The Washington Post](#), 37 000 bâtiments de la bande de Gaza ont été endommagés par la guerre jusqu'à présent. Parmi eux, 10 000 ont été entièrement démolis. Ces chiffres sont extraordinaires à tous points de vue. À Alep, qui a payé un lourd tribut pendant la guerre entre les forces du président syrien Bachar Assad et les troupes rebelles, quelque 4 700 bâtiments ont été entièrement détruits en trois ans. Israël a détruit le double de structures en sept semaines. Les comparaisons avec d'autres conflits ne sont pas plus favorables à Israël : Au cours de la seule première semaine de la guerre, Israël a largué 6 000 bombes sur la bande de Gaza, soit plus que le total annuel utilisé par les États-Unis en Afghanistan.

Photo : Destruction dans le camp de réfugiés de Jabalya en novembre. Au cours de la seule première

semaine de la guerre, Israël a largué 6 000 bombes sur la bande de Gaza, soit plus que le total annuel utilisé par les États-Unis en Afghanistan.

D'après les images satellite, des quartiers entiers de Gaza ont été pratiquement rayés de la surface de la terre, notamment Al Karama dans la partie nord de la ville de Gaza, le camp de réfugiés de Jabalya, Beit Hanoun dans la partie nord de la bande (les forces de défense israéliennes ont déclaré que la ville était un centre du Hamas et l'un des endroits d'où les terroristes sont partis le samedi noir), ainsi que d'autres lieux. Au total, quelque 350 écoles et 170 [maisons de culte](#) ont été endommagées ou détruites, les routes ont été réduites à l'état de décombres et les infrastructures d'électricité, d'eau et d'égouts ont été anéanties. Selon Shelter Cluster, une organisation regroupant des groupes de secours qui aident les populations dans les zones de conflit et de catastrophe, il faudra au moins un an pour déblayer les décombres des lieux détruits et s'assurer qu'il ne reste plus de matériaux dangereux.

Le caractère systématique des destructions à Gaza relève-t-il du crime contre l'humanité ? Le terme « domicile » a été initialement utilisé dans les années 1970 pour décrire la destruction de ce que l'on appelle la cellule familiale, quelles que soient les conditions. Ce n'est qu'en 2022, dans un rapport rédigé pour les Nations unies par Balakrishnan Rajagopal, professeur de droit et de développement au département d'études urbaines et de planification du MIT, qu'il a pris son sens actuel, à savoir un crime perpétré, pendant les combats, contre les biens personnels et les infrastructures de base dans les zones résidentielles, les rendant inhabitables. Rajagopal a utilisé le terme « domicile » pour décrire la destruction physique causée par les forces d'Assad à Alep.

Dans une conversation avec *Haaretz*, Rajagopal a souligné que « la probabilité que la destruction de maisons soit reconnue comme un domicile est plus élevée que jamais, car nous voyons tous trop de cas récents de destruction massive dans le monde entier, y compris maintenant, tragiquement, à Gaza ». La destruction d'une maison ne se limite pas à la perte physique de briques et de mortier, qui peuvent être remplacées. Une maison est aussi le dépositaire de nos souvenirs passés, de nos rêves futurs et, bien sûr, d'un endroit sûr et sécurisé où vivre dans le présent. La perte d'une maison est une perte profonde qui peut nous faire perdre notre humanité. Et lorsque des masses de maisons sont détruites et que des quartiers entiers sont rasés comme à Gaza, à Alep ou à Mariupol, il s'agit d'un crime contre l'humanité".

Bâtiments détruits à Gaza en octobre. Selon les organisations humanitaires, il faudra au moins un an pour déblayer les décombres.

Il ajoute : « Je pense que les actions d'Israël constituent un domicile et qu'elles pourraient bien constituer des actes de génocide. Les attaques israéliennes ont détruit non seulement des maisons, mais aussi des hôpitaux, des rues historiques, des bâtiments publics abritant des dossiers et des archives importants, la principale bibliothèque publique, les quatre universités de Gaza, la vieille ville de Gaza, l'ancien port de Gaza et de nombreux musées, dont le tout nouveau musée du patrimoine palestinien de Rafah. Cet anéantissement total de Gaza en tant que lieu efface le passé, le présent et l'avenir des Palestiniens. »

Cette annihilation totale de Gaza en tant que lieu efface le passé, le présent et l'avenir des Palestiniens.

Balakrishnan Rajagopal

Fatina Abreek-Zubiedat, maître de conférences à l'école d'architecture de l'université de Tel Aviv, explique que le domicide est une extension du concept d'« urbicide », qui fait référence à la destruction d'une ville. Ce terme a été inventé dans les années 1990 dans le contexte de la guerre des Balkans, au cours de laquelle des villes entières, et notamment de nombreuses structures publiques, ont été dévastées.

Selon Oren Yiftachel, professeur de géographie et d'urbanisme à l'université Ben-Gourion, le domicide désigne avant tout « l'impossibilité de rentrer chez soi à la fin d'une guerre, parce qu'il n'y a pas d'endroit où retourner ».

Ziv Bohrer, expert en droit international à l'Université Bar-Ilan et chercheur au Centre d'études stratégiques Begin-Sadat, observe pour sa part que « si le domicide est reconnu comme un crime contre l'humanité, les autorités juridiques internationales ne chercheront plus à accuser un commandant de brigade d'avoir détruit un quartier, mais dirigeront les flèches de la poursuite vers les dirigeants de l'armée ou de l'État »

Destruction au sud de la ville de Gaza en octobre. « La perte d'une maison est une perte profonde qui peut nous faire perdre notre humanité », déclare Balakrishnan Rajagopal, professeur de droit et de développement au MIT. Credit : Reuters

Les preuves de ce qui pourrait être considéré comme un domicide perpétré à dessein par Israël ne manquent pas, y compris les déclarations publiques de personnalités de la coalition gouvernementale. La ministre du Renseignement, Gila Gamliel, a écrit un article pour [The Jerusalem Post](#) dans lequel elle exhorte à « [promouvoir] la réinstallation volontaire des Palestiniens de Gaza, pour des raisons humanitaires, à l'extérieur de la bande ». En exprimant cette idée, Gamliel semble avoir révélé l'intention, ou l'espoir, du gouvernement que les Gazaouis ne retourneront pas chez eux lorsque la guerre sera terminée, mais qu'ils immigreront plutôt dans d'autres pays - une autre, deuxième dimension du crime de domicide, en plus d'une possible destruction irréversible : ne pas retourner non plus à leur vie d'avant.

En outre, le ministre du Patrimoine a déclaré qu'il n'y avait pas d'autre solution que la réinstallation volontaire des Palestiniens dans la bande de Gaza.

En outre, le ministre du patrimoine, Amichai Eliyahu, a déclaré que le largage d'une bombe atomique sur Gaza « est une possibilité ». Et le député de la coalition Yitzhak Kroizer (Otzma Yehudit) a déclaré : « La bande de Gaza devrait être aplatie et ... rayée de la carte. » Même le général de division (réserviste) Giora Eiland, ancien directeur du Conseil national de sécurité, considéré comme une personnalité modérée, a déclaré dans un article du quotidien Yedioth Ahronoth : « L'État d'Israël n'a pas le choix : » L'État d'Israël n'a pas d'autre choix que de transformer Gaza en un lieu temporairement ou définitivement inhabitable.

Par ailleurs, selon le professeur Amichai Cohen, expert en droit international, du Ono Academic College, « des juristes internationaux recueillent des déclarations du type de celles que les ministres font ici au sujet de Gaza et les compilent en vue d'intenter un procès à Israël »

Netta Ahituv

P.-S.

- Traduction française pour ESSF avec l'aide de DeepL revue par E. et Pierre Rousset.

Source : *Haaretz* du 4 janvier 2024

<https://www.haaretz.com/israel-news/2024-01-04/ty-article-magazine/.highlight/amid-israeli-destruction-in-gaza-a-new-crime-against-humanity-emerges-domicide/0000018c-d585-d751-ad8d-ffa5965e0000>